

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIERES

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B.P. 6009 - 45018 Orkans *ÇBdex* - Tél.: (38) C3.80.01



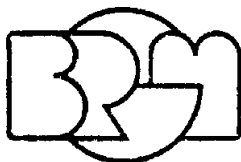
n° 5265

COMMUNE DU BAN DE LA ROCHE (67)

MISE EN CONFORMITE D'UNE DECISION
DE R17CIDUS URBAINS SITUÉE A WALDERSBACH

ENQUETE GEOLOGIQUE: REGLEMENTAIRE

23 Décembre 1977



Ch. REUSSNER

Service géologique régional ALSACE

204, route de Schirmeck, 67200 Strasbourg - Tél. : (88) 30.12.62

INTRODUCTION

A la demande de la commune du Ban de la Roche, annexe de Waldersbach le Service Géologique Bégiowil Alsace a été chargé de l'enquête géologique règlementaire relative à la mise en conformité d'une décharge de résidus urbains sur le territoire de la comune de Waldersbach.

Une visite des lieux a été effectuée par le géologue le 16 septembre 1977 en compagnie de Monsieur Tisler, Maire délégué de Waldersbach.

1. SITUATION ET CARACTÉRISTIQUES DU DEPOT

1.1. - Situation (cf. plan de situation 1f 10.000 annexe 1)

La décharge utilisée depuis 10 ans par les habitants de Waldersbach se trouve à 800 m au Nord Est du village au lieu-dit "Spousse - Goutte". Le site correspond à un pré communal de faible superficie (10 à 20 ares maximum), constituant un petit replat. Il est bordé au Nord par le chemin d'accès dont il est isolé par une haie, à l'Est et au Sud par un bois de feuillus occupant une forte pente. Les habitations les plus proches se trouvent à 300 m en contrebas au Sud Ouest du dépôt. Par ailleurs le site est éloigné de toute route fréquentée.

1.2. - Caractéristiques de la décharge

L'annexe de Waldersbach compte 120 habitants durant l'année et parfois 200 en période touristique. Un service de collecte est assuré par la commune 2 fois par mois en été, 1 fois par mois en hiver. Le village ne compte ni restaurants, ni industrie, ce sont donc principalement des ordures ménagères, des objets encombrants, quelques décombres, déblais qui y sont déversés. Le tonnage annuel apporté actuellement peut être estimé à 40 tonnes soit un volume après nivellement de 100 m³. Etant donné la capacité du site (environ 1200 m³) la décharge devrait être comblée d'ici 3 à 4 ans. Il faut signaler que la commune ne dispose pas d'un autre terrain pouvant être utilisé comme dépôt.

2. CADRE HYDROGEOLOGIQUE

Waldersbach se situe géologiquement dans le domaine cristallin du Champ du Feu, essentiellement granitique. A l'emplacement du dépôt 12s terrains sont constitués par du granite dit à enclaves dioritiques de Waldersbach, à l'intérieur duquel on trouve localement des filons de microgranite porphyroïde.

Les formations granitiques sont la plupart du temps altérées en surface donnant naissance à des arènes granitiques à travers lesquelles s'infiltrent les eaux de pluie et de ruissellement. Ces eaux circulent dans les fractures superficielles et profondes du granite, et dans les arènes qui constituent un réservoir tampon. Elles ressortent sous forme de sources, souvent au pied des arènes granitiques. Les communes de cette région assurent leur alimentation en eau potable en captant ces sources ou par des prises d'eau sur ruisseau.

3. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La commune de Waldersbach est alimentée en eau potable par sources 307-1-3 et 307-1-69) situées dans le vallon à l'Est du village. Leurs périmètres de protection proposés dans le cadre du P.O.S. général du Massif du Champ du Feu) s'étendent le long du vallon du Solomont. La décharge est située à l'extérieur de ce périmètre de protection et ne peut en aucun cas contaminer ces captages.

Par ailleurs, il existe de multiples petites sources autrefois utilisées comme abreuvoirs et abandonnées. Plusieurs d'entre elles sont encore captées, l'une n° 307-1-4 utilisée comme fontaine au Sud du village ; les autres servent aux besoins en eau potable de certaines résidences secondaires. En particulier il faut signaler la présence de l'une d'elle à 300 m au Sud Ouest du dépôt qui alimente la maison de Madame COMTE, n° 91 - Waldersbach. Etant donné le mode de circulation des eaux dans les terrains granitiques peu connu localement, il n'est pas impossible qu'une partie des eaux circulant sous la décharge puissent être drainées par cette source. Un prélèvement d'eau au robinet de cette maison a été effectué le 16 novembre 1977 par le laboratoire d'hydrologie pour analyse (cf. annexe 2) Celle-ci montre que les eaux sont très peu minéralisées, les teneurs mesurées sont comparables à celles habituellement

CUNCLUSZUN

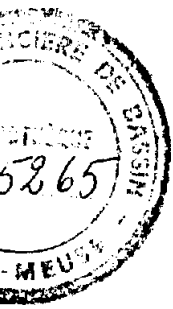
La décharge de résidus urbains de Waldersbach ne peut en aucun cas contaminer les sources utilisées pour l'alimentation en eau potable **des** collectivités. Néanmoins, un doute subsiste en ce qui concerne une source privée située **à 300 m** en contrebas du dépôt. C'est pourquoi, il apparaît difficile de conclure définitivement sans avoir effectué des analyses au captage lui-même. Seul un avis géologique réservé peut être donné pour la poursuite de l'exploitation d'un dépôt de résidus urbains **à** l'emplacement étudié, dans l'attente d'une étude plus précise concernant la source privée.

Le Géologue agréé en matière
d'eau et d'hygiène publique

C. Reussner
C. REUSSNER

- Annexe : 1 - Plan de situation au 1/10,000
2 - Analyse **de** l'eau de la source en contrebas du dépôt
3 - Analyse de l'eau de la source "Fischer"

COMPLEMENT AU RAPPORT GEOLOGIQUE RELATIF A LA MISE
EN CONFORMITE DE LA DECHARGE DE RESIDUS UREAINS DE E-ALDERSPACH



Le rapport géologique en date du 23 décembre 1977 avait conclu à un avis réservé. En effet, une source située à 300 m en contrebas alimentant le chalet de Mme Comte, s'était révélée contaminée par des germes microbiens et on y avait noté une teneur en fer excessive; cette pollution pouvait provenir aussi bien de la décharge que de la chambre de captage. Il avait alors été proposé de faire une analyse de cette source après nettoyage du captage et réaménagement de celui-ci.

Des analyses ont été effectuées par le Laboratoire d'Hydrologie de la Faculté de Pharmacie le 22.7.78 sur deux prélèvements : les eaux qui sont collectées et conduites au captage; les eaux superficielles issues du vallon en contrebas de la décharge, à 100 m à l'Est du chalet.

Lors de la visite, la chambre de captage avait été nettoyée et la conduite en fer amenant les eaux jusqu'à la maison, remplacée par une conduite en P.V.C.

Les analyses sont jointes en annexe.

Les analyses réalisées sur le captage de Mme Comte sont résumées dans le tableau suivant :

| Date* prélèvement | RéactivitéC | pu | Dureté | Chlozures | Sulfates | Nitrates | Ammonium | Fez |
|--|-------------|------|--------|-----------|----------|----------|----------|------|
| 16.11.77 (au robinet cuisine, canalisation en fer) | 23256 | 7.94 | 1,9 | 1 | 1.5 | 3 | 0,25 | 0.63 |
| 22.07.70 (au captage) | 20089 | 7.2 | 2 | 1 | J | 6.5 | 0 | 0 |

La forte teneur en fer observée en Novembre 1977 semblerait donc provenir de l'ancienne canalisation en fer.

L'analyse du 16.11.77 avait **révélé** une contamination microbienne par des germes banaux, des germes coliformes et sporulés; celle effectuée en juillet 1977 montre que l'eau est de bonne propreté bactériologique.

Les eaux provenant du vallon au pied de la décharge sont de qualité physico chimique à peu près identique à celles captées pour les besoins en eau de l'habitation de Madame Comte. On note cependant une teneur en nitrate légèrement plus élevée mais qui reste acceptable 10.5 mg/l (valeur maximale autorisée 44 mg/l) et une contamination microbienne par des germes microbiens d'origine intestinale.

Cette pollution du ruisseau est peut être liée à la décharge **mais** sans doute également en rapport avec le pacage des animaux dans la prairie en contre-bas de la décharge.

CONCLUSION

La source captée pour alimenter le chalet de Mme Comte ne semble pas contaminée; ce fait deva être périodiquement vérifié.

En conséquence un **AVIS FAVORABLE** peut ttre donné pour l'exploitation de la déchargz sous réserve des prescriptions énoncées dans le rapport **SGAL** en date du 23.12.1977.

Le Géologue agréé en matière
d'eau et d'hygiène publique

C. REUSSNER

C. Reussner